

# Un plus grand nombre de Canadiens ont de la difficulté à assumer les dépenses pour les aliments, le logement et d'autres dépenses nécessaires

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 7 mars 2023

---

En 2022, l'Indice des prix à la consommation a augmenté de 6,8 %, ce qui représente la hausse la plus élevée depuis 1982 (+10,9 %). Les prix des biens et services courants, comme les transports (+10,6 %), les aliments (+8,9 %) et le logement (+6,9 %), ont enregistré les hausses les plus fortes.

Les Canadiens ont ressenti l'effet des augmentations de prix. Les données de l'Enquête sociale canadienne (ESC) révèlent que la proportion de personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans un ménage éprouvant de la difficulté à faire face à ses dépenses nécessaires a affiché une tendance à la hausse, passant d'un peu moins du cinquième (19 %) à l'été 2021 à près du quart (24 %) à l'été 2022. À la fin de 2022, plus du tiers (35 %) de la population vivait dans un tel ménage.

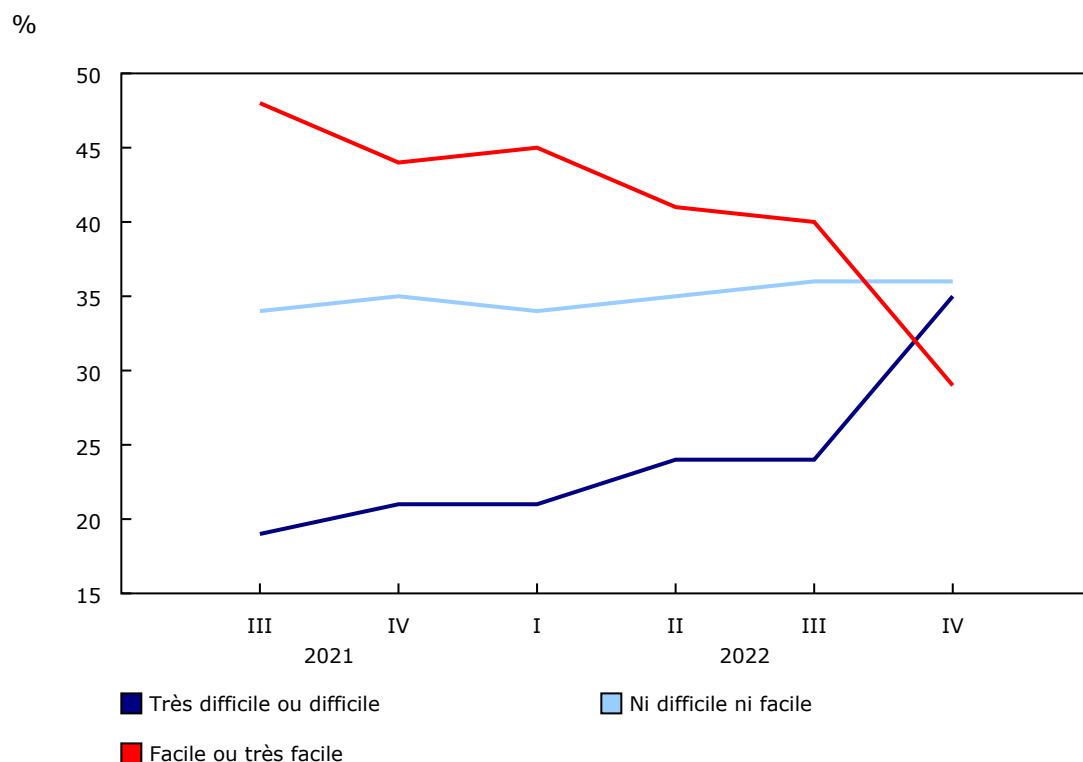
À l'été 2021, près de la moitié (48 %) de la population vivait dans un ménage qui trouvait facile ou très facile d'assumer ses dépenses nécessaires, et, à la fin de 2022, ce chiffre avait chuté pour s'établir à moins d'un tiers (29 %).

Cette augmentation du degré de difficultés financières concorde avec les résultats de l'Enquête sur la population active qui montrent que plus d'un tiers de la population éprouvait des difficultés financières en octobre 2022, comparativement à un cinquième en octobre 2020.

Dans le cadre de la présente diffusion, les personnes ayant connu des difficultés financières sont celles ayant déclaré « très difficile » ou « difficile » en réponse à la question suivante de l'ESC : « Au cours des 12 derniers mois, à quel point était-il difficile ou facile pour votre ménage de répondre financièrement à ses besoins en matière de transport, de logement, de nourriture ou de vêtements et d'effectuer d'autres dépenses nécessaires? »



## Graphique 1 Pourcentage de personnes selon le degré de difficulté du ménage à répondre à ses besoins financiers, troisième trimestre de 2021 au quatrième trimestre de 2022



**Note(s)** : Les données rendent compte de la population âgée de 15 ans et plus dans les 10 provinces.  
**Source(s)** : Enquête sociale canadienne, vagues 2 à 7 (5354).

### Les difficultés financières ne sont pas ressenties de la même manière

Bien que la tendance à l'augmentation de la difficulté à couvrir ses dépenses nécessaires ait été généralement constante entre les groupes démographiques et les régions, certains segments de la population restaient plus susceptibles de connaître un degré élevé de difficulté financière à l'automne 2022.

À l'automne 2022, les adultes âgés de 25 à 54 ans (42 %) étaient plus susceptibles de vivre dans un ménage qui trouvait très difficile ou difficile de répondre à ses besoins financiers. Les adultes âgés de 15 ans et plus cherchant un emploi (50 %), les locataires (48 %), les immigrants récents (45 %) et les personnes vivant avec des enfants (42 %) étaient également plus susceptibles de faire face à ces difficultés.

Une proportion plus élevée de la population racisée (39 %) avait également déclaré que leur ménage avait de la difficulté à répondre à ses besoins financiers. Au sein des trois plus grands groupes racisés, les Chinois (25 %) étaient les moins susceptibles de connaître des difficultés financières, comparativement aux Sud-Asiatiques (44 %) et aux Canadiens noirs (46 %).

Les Autochtones (44 %) étaient plus susceptibles d'éprouver des difficultés financières que la population non autochtone (35 %). Il est important de noter que les données n'ont pas été recueillies pour les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, ni pour les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits vivant dans les territoires. Par conséquent, les différences entre les Autochtones et la population non autochtone peuvent ne pas être pleinement reflétées.

Les personnes ayant une incapacité, une difficulté ou un problème de santé de longue durée (43 %) et la population LGBTQ2+ (42 %) étaient aussi parmi celles éprouvant le plus de difficulté à faire face aux dépenses nécessaires.

### Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent communiqué proviennent des vagues 2 à 7 de l'Enquête sociale canadienne (ESC). L'objectif du programme de l'ESC est de comprendre rapidement les enjeux sociaux en menant des enquêtes sur différents sujets, et ce, tous les trois mois. Statistique Canada tient à remercier toutes les personnes au Canada qui ont pris le temps de répondre aux questions.

La population cible de cette enquête à participation volontaire comprend toute personne âgée de 15 ans et plus, ne résidant pas en établissement et vivant hors réserve dans l'une des 10 provinces canadiennes. Statistique Canada recueille les renseignements statistiques en invitant la personne à répondre par elle-même à un questionnaire électronique ou en demandant à un intervieweur de communiquer avec elle pour recueillir les renseignements au moyen d'une interview téléphonique assistée par ordinateur.

Dans le cadre de cette diffusion, les personnes ayant connu des difficultés financières sont celles ayant déclaré « très difficile » ou « difficile » en réponse à la question suivante de l'ESC : « Au cours des 12 derniers mois, à quel point était-il difficile ou facile pour votre ménage de répondre financièrement à ses besoins en matière de transport, de logement, de nourriture ou de vêtements et d'effectuer d'autres dépenses nécessaires? »

Il n'existe actuellement aucune définition ou norme pour décrire les « groupes racisés ». Jusqu'à nouvel ordre, les données obtenues sur les groupes racisés et leur diffusion suivent la norme de minorité visible de la personne. Le terme « minorité visible » désigne une personne qui appartient ou non à un groupe des minorités visibles aux termes de la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Aux termes de cette loi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles se compose principalement des groupes suivants : Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins, Latino-Américains, Arabes, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques occidentaux, Coréens et Japonais.

Les répondants ont été classés ou non parmi la population LGBTQ2+ selon les renseignements autodéclarés fournis aux questions sur l'orientation sexuelle, le sexe assigné à la naissance et le genre actuel. La catégorie LGBTQ2+ comprend les personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gaies, bisexuelles, pansexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité, et les populations de diverses identités de genre, dont les hommes et les femmes transgenres, ainsi que les personnes non binaires.

### Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5354.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).